



Doc. 13934
27 janvier 2016

L'accès à l'école et à l'éducation pour tous les enfants

Amendement¹ n° 1

Dans le projet de résolution, au paragraphe 4.5, après les mots «enfants de migrants et», insérer les mots suivants :

«de demandeurs d'asiles, ainsi que».

Déposé par:

JOHNSON FORNARVE Lotta, Suède, GUE
GROTH Annette, Allemagne, GUE
HANŽEK Matjaž, Slovénie, GUE
KARLSSON Niklas, Suède, SOC
NORDQVIST Rasmus, Danemark, GUE
ROJHAN GUSTAFSSON Azadeh, Suède, SOC
VILLUMSEN Nikolaj, Danemark, GUE

1. 2016 - Première partie de session

